



✂ COMPTE RENDU ✂

Ce CHSCT était le premier de l'année 2014. A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver sur notre site départemental dont vous trouverez l'adresse ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse à cette déclaration, le Président reconnaît que nous subissons actuellement une politique très rigoureuse de la part du gouvernement.

Sur le CHSCT, il se félicite du travail accompli par les groupes de travail qui a permis la mise à jour du DUERP et du PAP (programme annuel de prévention). Il a également tenu à remercier les organisations syndicales pour la qualité de leurs travaux.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

I - Rapport annuel du médecin de prévention :

Au titre de l'année 2013, le docteur Martinot a rencontré 209 agents.

L'analyse du DAST (document d'approche sur la souffrance au travail) permet de faire ressortir :

- Le manque d'effectif de plus en plus pesant au regard de la charge de travail ;
- De plus en plus d'agents angoissés par leur isolement sur le poste de travail et l'absence d'aide de proximité ;
- Difficultés psychologiques pour les agents amenés à changer de service (voulu ou contraint) avec les problèmes d'apprentissage du nouveau métier ;
- Conflits entre collègues ou entre collègues et hiérarchie.

Le docteur Martinot souligne l'importance pour les encadrants d'être également de vrais référents sur la manière d'exercer les missions. En effet, même si une explication prend parfois beaucoup de temps, elle permet de désamorcer certains problèmes au sein d'un service.

La CGT Finances a, une fois de plus, posé la question sur le remplacement du médecin de prévention qui fera valoir ses droits à la retraite au dernier trimestre 2014.

Le Président nous a informé qu'il avait adressé, au mois de février, un courrier au secrétariat général. Il nous a fait lecture de la réponse qu'il a reçu, laquelle est loin d'être rassurante quant à l'avenir de la médecine du travail dans notre département.

Concernant les risques psychosociaux figurant dans le programme annuel de prévention (PAP) issu du DUERP, la CGT Finances a interrogé le Directeur sur la manière dont il entendait mener la campagne impôt sur le revenu afin de limiter au maximum les risques organisationnels (accueil, téléphone, horaires d'ouverture...). La réponse devrait nous être donnée lors du comité technique du 4 avril prochain.

II - Note d'orientations ministérielles :

En l'absence de l'inspecteur hygiène, santé, sécurité au travail, la présentation de la note nous a été faite par le secrétaire animateur.

La CGT a dénoncé les trop nombreux dysfonctionnements sur la sécurité incendie imputables à l'entreprise SICLI qui ne remplit aucune de ses obligations. A cet égard, le Président s'est engagé à adresser un courrier à ladite société afin de lui demander de réagir très rapidement. En l'absence de réponse favorable, le CHSCT dénoncera le contrat qui nous unit à eux et fera appel à un autre prestataire.

III - DUERP et PAP :

Après un travail ô combien laborieux et une interminable attente, le DUERP et le PAP qui en découle ont enfin pu être finalisés.

Le DUERP est le recensement des problèmes tels que relevés et ressentis par l'ensemble des agents.

Même s'il n'est pas parfait, il a le mérite d'exister. C'est un travail collectif important des agents, des chefs de service et des organisations syndicales siégeant au CHSCT. Il a permis d'aboutir à un PAP faisant ressortir les risques prépondérants que le groupe de travail a priorisé pour 2014.

IV - Budget :

La CGT dénonce la baisse du budget du CHSCT mais avant tout la gestion qui n'est pas toujours faite de manière très professionnelle. A cet égard, nous vous rappelons que le poste de secrétaire animateur est à pourvoir, alors avis aux amateurs ...

Les actions suivantes ont été validées par le groupe de travail du CHSCT :

- Sécurité incendie sur divers sites du département : 2 482 € ;
- Personnes handicapées (achat de clavier spécifique et de signalétique) : 232 € ;
- Sécurité autre (protections vitrées, portes sécurisées, etc) : 31 000 € ;
- Conditions de travail (cloison vitrée thermique, fauteuils ergonomiques) : 5 400 € ;
- Formations (exercices incendies, gestion du stress, défibrillateurs, etc ...) : 12 226 €

Au regard de la réglementation en lien avec le code du travail, et à la demande de la CGT, le Président va adresser un courrier à la mairie de Joigny afin de demander si l'installation de l'eau chaude dans les sanitaires du CFP pourrait être prise en charge par la commune. Dans le cas contraire, le financement pourrait être assuré par le CHSCT.

D'autre part, à l'issue des élections, un courrier sera envoyé par le Président aux municipalités pour les différents travaux relevés lors des visites de sites des membres du CHSCT (installation de rampes d'accès, etc ...).

V - Visites de sites par la délégation du CHSCT :

Nous avons demandé, une fois de plus et avec insistance que l'ensemble des documents obligatoires

relatifs au CHSCT soit regroupé sur un lieu unique, sur chaque site, afin de pouvoir être consulté par les divers intervenants extérieurs (chauffagiste, sécurité incendie, maintenance des alarmes, ISST, etc...). A cet égard, le CHSCT va financer l'acquisition de boîtes identiques pour que chaque responsable de site assure le regroupement de tous les documents obligatoires.

D'autre part, le comité a décidé qu'un groupe de travail se réunira en fin d'année pour faire le bilan des différentes visites de sites qu'elles aient été réalisées par l'ISST ou par la délégation. Un compte rendu sera adressé à chaque chef de poste et aux agents concernés.

VI - Etude des fiches incident :

Suite à une décision du bureau RH2C, l'assistant de prévention devra rendre anonyme les fiches de signalement avant leur transmission aux membres du CHSCT. Cela ne change, bien évidemment, rien pour les collègues qui doivent continuer de remplir une fiche en cas d'incident, d'agression verbale ou physique.

La gestionnaire du site de Sens (Quai de Nancy) a adressé un mail à l'ISST pour dénoncer des problèmes d'infiltrations.

Le Président reconnaît que ce bâtiment est plein de malversations depuis sa construction en 2000.

De multiples courriers ont été adressés à la municipalité pour tous les problèmes relevés sur ce site (déclivité des sols, infiltrations, fenêtres et volets roulants, isolation, etc...). Ils n'ont jamais réellement été suivis d'effet. Il est par ailleurs regrettable que la mairie ait renoncé à mettre en œuvre la garantie décennale.

VII - ULYSSE 89 :

Nous avons demandé que le site ULYSSE 89 soit enrichi de divers éléments relatifs au CHSCT (relevés de décision, note d'orientations, calendrier des réunions, fiches des risques psychosociaux, budget, etc...).

Le président nous a donné son accord, et la mise à jour devrait se faire rapidement.

VIII - Dossiers immobiliers:

Concernant le CFP « Moreaux », les appels d'offre ont été lancés et la date butoir donnée aux entreprises est fixée au 15 avril 2014.

A l'heure actuelle environ 60 entreprises ont fait preuve d'intérêt pour les travaux envisagés.

Le schéma arrêté est le suivant :

1. 15 avril : date butoir pour répondre aux appels d'offre ;
2. fin avril : autorisation d'engagement (travaux chiffrés approximativement à 720 000 €) ;
3. mai 2014 : préparation du dossier amiante ;
4. juin 2014 commencement des travaux sur une période de 5 $\frac{1}{2}$ mois environ comprenant outre l'aménagement du 3^{ème} étage, la réfection de la terrasse et la création d'un local syndical commun en rez de jardin ;
5. Fin des travaux prévue en novembre 2014 ;
6. Déménagement des services restant à Vaulabelle et des Services Sociaux échelonné sur décembre 2014 et janvier 2015.

La CGT Finances a demandé la transmission du plan de prévention afférent à l'ensemble des travaux qui vont se faire sur site occupé.

Concernant les autres sites, diverses informations nous ont été communiquées :

1. CFP « Moreaux » : les travaux concernant les sanitaires du 1^{er} étage doivent débiter ;
2. ST Florentin : les travaux de réaménagement du poste sont quasiment terminés (quelques prises à déplacer) et installation d'une caméra ;
3. Villeneuve l'Archevêque : prise en charge par la mairie de l'isolation des portes et fenêtres, les travaux de peinture seront quant à eux pris en charge par la DDFIP ;
4. Joigny (trésor) : Sécurisation de la caisse (installation d'une caméra derrière le caissier) ;
5. DDFIP : suite aux dégâts provoqués par la rupture d'une canalisation en fin d'année 2013, le carrelage du hall d'accueil a été refait.

IX - Questions diverses:

A la demande de la CGT Finances, un point sur la question du handicap sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La CGT a dénoncé le manque d'égalité des agents face au handicap (accès aux bâtiments entre autre).

Le Président nous a informé qu'une réflexion était engagée au niveau national sur le télétravail, ce qui pourrait aider à solutionner certains problèmes rencontrés par nos collègues handicapés. Affaire à suivre.

A l'heure actuelle, l'Yonne est un des rares départements qui bénéficie de l'aide du médecin de prévention dans le cadre du recrutement et conseils donnés aux personnels handicapés.

Vos représentants CGT au CHSCT de l'Yonne :

Nathalie Zelman - Pascal Dupuis - Yannick Borodacz - Yannick Baumont

Expert CGT :

Bruno Picard

BULLETIN D'ADHESION

A remettre à un militant CGT Finances



**PLUS FORT ENSEMBLE
AVEC LA CGT !
Alors je me syndique...**

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques.

Date :

Signature :